

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR AGGLOMERATION

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

II.1.2) Code CPV principal

50710000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

Le marché a pour objet les prestations de services d'entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

Les installations confiées au prestataire concernent notamment : les installations d'alimentation en eau, les installations de production d'eau chaude sanitaire, les installations de chauffage sans limite, les équipements spécifiques de piscine : filtration et traitement, recirculation et réchauffage des eaux des bassins, les panneaux photovoltaïques dédiés au traitement de l'eau chaude sanitaire et les installations complètes de ventilation, de traitement d'air, depuis l'extérieur jusqu'aux bouches (soufflage et extraction).

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

114 460,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation porte sur des prestations de services d'entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha, ainsi que sur la fourniture des pièces et accessoires afférents.

Les prestations se décomposent de la façon suivante :

- l'entretien préventif et curatif des installations, incluant la fourniture des pièces d'un montant inférieur à cent euros (100,00 € H.T.),
- l'exécution des contrôles réglementaires de ces installations.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Il est prévu une option au sens du droit communautaire : en cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de quatre (4) ans à compter de la notification du marché.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 28 septembre 2022 sous le n° 22-128566, au J.O.U.E le 30 septembre 2022 sous le n°S189-534465 et inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 28 septembre 2022. Un avis rectificatif a été publié au B.O.A.M.P du 29 septembre 2022 sous le n°22-128566, au J.O.U.E le 30 septembre 2022 sous le n° S189-534465 et inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 29 septembre 2022.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S230004

LOT N°

INTITULÉ : Prestation d'entretien des installations thermique et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 06 février 2023

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : ENGIE ENERGIE SERVICES (ENGIE SOLUTIONS)

Adresse postale : Agence Loire Porte du Sud – La Provende – BP 90027

Localité/Ville : VILLARS

Code postal : 42390

Pays : France

Téléphone : 04.777.910.200.

Fax : 04.77.910.216

Code NUTS : FRK25

Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 114 460,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

9 février 2023

Le Président,